MINISTERE DE LA REGION WALLONNE

[C − 2004/27220]
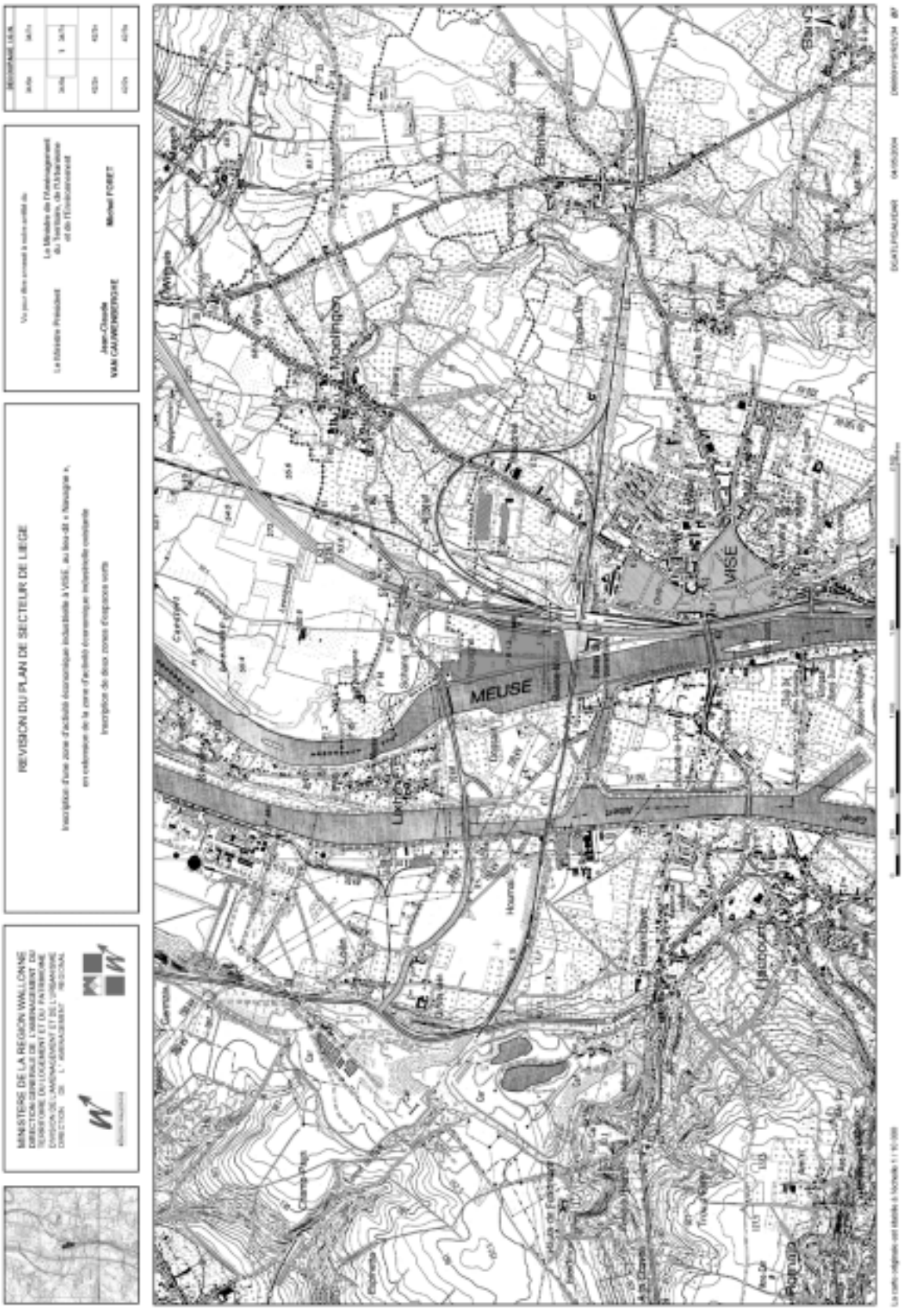
Carte constituant l'annexe de l'arrêté du Gouvernement wallon du 22 avril 2004 adoptant définitivement la révision du plan de secteur de Liège en vue de l'inscription d'une zone d'activité économique industrielle à Visé (Navagne) en extension de la zone d'activité économique industrielle existante et de l'inscription de deux zones d'espaces verts (planche 34/7S) publié au *Moniteur belge* du 13 août 2004, pp. 60914 et suivante